

RÈGLEMENT DES PARCS, SQUARES ET ESPACES VERTS

LES INTERDITS

Laisser son chien faire ses besoins sur les pelouses, les chemins, les aires de jeux



Accéder avec un chien de 1^{ère} catégorie (Pittbulls, Boerbulls...)



Escalader les clôtures, grimper dans les arbres



Cueillir des fleurs ou des fruits, couper des branches



Circuler avec un véhicule à moteur



Consommer de l'alcool ou des stupéfiants



Se baigner dans les pièces d'eau



Camper



Faire un feu ou un barbecue



Faire du bruit



LES BONNES PRATIQUES

Je tiens mon chien en laisse

Je respecte le mobilier, les aires de jeux

Je jette mes déchets dans une corbeille

Je préserve les plantations, les fleurs

Arrêté municipal n° ... du 14 février 2020